

## EDITO

**« Sans la musique, la vie serait une erreur »**

*Friedrich Nietzsche*

Il y a dix ans, les fondateurs de notre association consacraient toute leur énergie à combattre l'acharnement, aussi violent qu'injuste, du maire des Lilas à l'encontre de la création du Triton. Quelles étaient ses motivations ? Voyait-il dans notre projet culturel le spectre de la subversion ? Craignait-il la démocratisation de l'accès à l'art et à la connaissance ? Combattait-il la liberté d'expression ? Avait-il peur que notre association s'empare avec succès de missions de services publics qu'il n'était pas capable d'assumer lui-même dans sa collectivité ?

En 2001, ce combat exemplaire se soldait par une franche victoire : l'ouverture du Triton et la défaite politique de l'élu.

Dix ans plus tard, le Triton tient une place singulière et reconnue dans le paysage des musiques actuelles en France grâce notamment à la qualité de sa programmation artistique, la cohésion et le professionnalisme de son équipe, son compagnonnage exigeant et fidèle avec les artistes musiciens, son rapport de complicité et de proximité avec les publics, son implication militante au sein des instances professionnelles de l'art et de la culture, son engagement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire... bref grâce à son éthique, sa créativité et sa détermination.

Aujourd'hui nous portons avec passion le projet de développement du Triton qui passe notamment par l'aménagement d'une deuxième salle de concert spécialement dédiée à la création artistique.

Cependant, ce projet qui ne pourra voir le jour que grâce à la volonté et au soutien financier de l'ensemble des partenaires institutionnels (état, région, département, ville), arrive dans un contexte où les services publics de l'art, de la culture et de la connaissance sont grandement mis en danger par la réforme des Collectivités Territoriales portée par le gouvernement.

En effet, alors que le secteur culturel est en plein essor, alors qu'il a été démontré, notamment lors de l'annulation des festivals en 2003, que la filière culturelle, porteuse d'avenir et d'espoir, capable d'innovations y compris en matière sociale, représentait véritablement un levier économique dans notre pays, il est urgent de dénoncer la destruction organisée du service public de l'art, de la culture et de la connaissance !

Il est, une fois encore, de notre devoir citoyen de nous mobiliser et d'exiger de nos élus locaux qu'ils "entrent en résistance" pour défendre un des droits fondamentaux inscrit dans la Constitution française :

**l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance.**

L'année 2010 sera par conséquent celle de toutes les mobilisations pour défendre ces valeurs fondamentales : nous comptons sur vous !

Jean Pierre VIVANTE, Président du Triton